

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ANGERS - 4901 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 29/10/2024 - 19415 - 1982 B 00019 - 323 470 427 - BECOUZE

BECOUBE  
Société par actions simplifiée au capital de 309.700 euros  
Siège social : 1 Rue de Buffon 49100 ANGERS  
323 470 427 RCS ANGERS

ARRIVÉ AUCI  
LE 29 OCT 2024

**ACTE UNANIME DES ASSOCIES DU 13 NOVEMBRE 2023**

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023**

**DEUXIEME RESOLUTION**

Les associés décident d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à 2.552.547 euros, de la manière suivante :

**Origine**

- Résultat de l'exercice : bénéfice de .....2.552.547 €

**Affectation**

- Affectation au compte « Réserve spéciale art. 238 Bis AB CGI » .....1.780 €  
- Affectation au compte « Autres Réserves » ..... 550.767 €  
- A titre de dividendes ..... 2.000.000 €

**TOTAUX                      2.552.547 €                      2.552.547 €**

Le dividende en numéraire (soit environ 6,457 € par action) est attribué aux associés au prorata des actions détenues dans le capital, et sera mis en paiement au siège social à l'issue de la présente décision collective.

Pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, ce dividende est assujéti à l'imposition forfaitaire unique au taux global de 30%, sauf si elles optent à l'imposition de ces revenus au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Dans ce dernier cas, l'intégralité du montant ainsi distribué sera éligible à la réfaction de 40 % résultant des dispositions de l'article 158 3-2° du Code général des impôts.

Conformément à l'article 243 Bis du Code général des impôts, les associés constatent qu'au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2023 et des trois exercices précédents, les sommes distribuées à titre de dividendes et éligibles ou non à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du CGI bénéficiant, le cas échéant, aux personnes physiques fiscalement domiciliés en France se sont élevées à :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement résultant de l'article 158-3-2° du CGI		Revenus non éligibles à l'abattement résultant de l'article 158-3-2° du CGI	
	Dividendes	Autres revenus	Dividendes	Autres revenus
30 septembre 2023	2.000.000 €	0 €	0 €	0 €
30 septembre 2022	1.800.000 €	0 €	0 €	0 €
30 septembre 2021	1.200.000 €	0 €	0 €	0 €
30 septembre 2020	900.000 €	0 €	0 €	0 €

**VOTE DES ASSOCIES DU 13 NOVEMBRE 2023**

**Cette résolution a été approuvée à l'unanimité par tous les associés.**

Pour copie certifiée conforme

Guillaume SABY, Président

Guillaume SABY

13 novembre 2023 | 10:29:12 CET

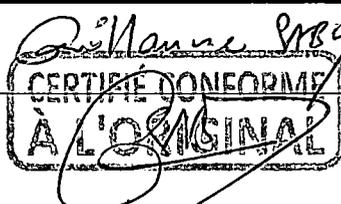
DocuSigned by:  
 Guillaume SABY  
8B1A28A547894E0...



## Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2023 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
<b>Actif immobilisé</b>				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	950 000	760 000	190 000	253 333
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	343 445	333 421	10 025	8 854
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 332 562	1 096 310	1 236 253	241 717
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	17 696		17 696	17 696
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	177 609		177 609	97 321
<b>TOTAL (I)</b>	<b>3 821 313</b>	<b>2 189 730</b>	<b>1 631 583</b>	<b>618 921</b>
<b>Actif circulant</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	6 611 757	444 506	6 167 251	5 504 742
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs	28 820		28 820	33 652
. Personnel				
. Organismes sociaux	21 436		21 436	14 097
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	150 082		150 082	113 265
. Autres	23 682		23 682	281 090
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 254 062		3 254 062	2 368 429
Instruments de trésorerie				
Charges constatées d'avance	140 352		140 352	105 878
<b>TOTAL (II)</b>	<b>10 230 191</b>	<b>444 506</b>	<b>9 785 685</b>	<b>8 421 153</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>14 051 504</b>	<b>2 634 236</b>	<b>11 417 268</b>	<b>9 040 074</b>



## Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2023 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2022 (12 mois)
<b>Capitaux propres</b>		
Capital social ou individuel (dont versé : 309 700 Euros)	309 700	309 700
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	49 481	49 481
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	30 970	30 970
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	25 250	25 250
Autres réserves	1 991 622	1 793 503
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	2 552 547	1 998 119
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>4 959 570</b>	<b>4 207 023</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL (II)</b>		
<b>Provisions pour risques et charges</b>		
Provisions pour risques	50 000	112 500
Provisions pour charges	224 672	179 594
<b>TOTAL (III)</b>	<b>274 672</b>	<b>292 094</b>
<b>Emprunts et dettes</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts	979 211	
. Découverts, concours bancaires	2 354	2 169
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés	143 678	225 360
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	851 503	717 348
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	1 329 544	1 098 258
. Organismes sociaux	631 271	506 903
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 352 865	1 140 581
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	111 166	82 307
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	14 430	946
Autres dettes	16 248	27 719
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	750 756	739 367
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>6 183 026</b>	<b>4 540 957</b>
Ecart de conversion passif (V)		
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>11 417 268</b>	<b>9 040 074</b>

## Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2023 (12 mois)			Exercice précédent 30/09/2022 (12 mois)
	France	Exportations	Total	Total
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	24 869 645	242 574	25 112 218	21 276 584
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>24 869 645</b>	<b>242 574</b>	<b>25 112 218</b>	<b>21 276 584</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			117 026	90 298
Reprises sur amort. et prov., transferts de charges			284 555	228 933
Autres produits			3 037	3
<b>Total des produits d'exploitation</b>			<b>25 516 836</b>	<b>21 595 818</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			11 906 946	10 704 602
Impôts, taxes et versements assimilés			289 171	262 503
Salaires et traitements			6 030 507	4 825 959
Charges sociales			2 372 330	1 931 927
Dotations aux amortissements sur immobilisations			261 929	227 400
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			278 011	112 166
Dotations aux provisions pour risques et charges			45 078	62 567
Autres charges			57 533	44 917
<b>Total des charges d'exploitation</b>			<b>21 241 505</b>	<b>18 172 041</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>4 275 331</b>	<b>3 423 776</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières			160 491	110 540
Autres intérêts et produits assimilés			5 476	
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement				
<b>Total des produits financiers</b>			<b>165 967</b>	<b>110 540</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			14 735	557
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
<b>Total des charges financières</b>			<b>14 735</b>	<b>557</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>151 232</b>	<b>109 983</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>4 426 563</b>	<b>3 533 759</b>

## Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2023 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2022 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>Total des produits exceptionnels</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		
Participation des salariés	986 935	783 293
Impôts sur les bénéfices	887 081	752 347
<b>Total des produits</b>	<b>25 682 803</b>	<b>21 706 357</b>
<b>Total des charges</b>	<b>23 130 257</b>	<b>19 708 239</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>2 552 547</b>	<b>1 998 119</b>
Dont crédit-bail mobilier		
Dont crédit-bail immobilier		

## Annexe des comptes annuels

### S.A.S. BECOUBE

1 rue de Buffon 49100 ANGERS

N° SIRET : 32347042700051

### FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

L'exercice social clos le 30 septembre 2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30 septembre 2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 11 417 268,14 Euros.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 2 552 546,81 Euros.

L'exercice clos le 30 septembre 2023 est le cinquième exercice d'intégration fiscale du groupe formé par la SAS EUCLIDE (société mère), la SAS BECOUBE (fille), la SARL FIBONACCI (fille) et la SARL WIENER (fille).

L'intégration fiscale est sans incidence sur le montant de l'impôt comptabilisé chez BECOUBE.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 23 octobre 2023 par le Président.

### PRINCIPES GENERAUX

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 relatif au Plan Comptable Général, le cas échéant, modifié par les règlements de l'Autorité des Normes Comptables n° 2015-06, 2016-07, 2018-01 et 2018-02, et en application des principes fondamentaux :

**Image fidèle**  
**Comparabilité**  
**Continuité d'activité**  
**Régularité**  
**Sincérité**  
**Prudence**  
**Permanence des méthodes**

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

## Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du Plan Comptable Général.

Ainsi, les immobilisations inscrites à l'actif du bilan sont :

- Identifiables,
- Porteuses d'avantages économiques futurs,
- Contrôlées par l'entité,
- Evaluées de façon fiable.

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

Il n'a pas été identifié de biens dont la décomposition aurait un impact significatif sur les comptes.

Dans les immobilisations incorporelles figure le droit temporaire d'usufruit suivant :

Nature	Achat		Usufruit	
	Date	Valeur	Durée	Fin
<u>Droits sociaux</u>				
Titres Sci L'Aiguille de Buffon	27/07/2011	950 000 €	15 ans	27/07/2026

## Amortissements

Les amortissements sont comptabilisés selon les durées d'utilisation réelles de chaque type d'immobilisations.

Les durées ainsi appliquées au sein de l'entité sont les suivantes :

Logiciels	3 ans
Droit incorporel temporaire d'usufruit sur titres	15 ans
Installations et agencements divers	4 à 12 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	3 à 10 ans

Lorsque des indices de perte de valeur apparaissent, une dépréciation des immobilisations est constituée, si la valeur actuelle est inférieure à la valeur comptable.

## Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires et le montant des augmentations de capital.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée sur les créances par voie de provision, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les dépréciations sont évaluées créance par créance.

1 – Le calcul de la provision est effectué sur la base de l'antériorité de la créance, comme suit :

\* Créances de plus de 180 jours provisionnées à 60%

\* Créances de plus de 360 jours provisionnées à 95%

2- Une revue, et le cas échéant, un ajustement de la provision, sont effectués par l'associé en charge du dossier client.

Selon les dispositions de l'article 38-2bis du C.G.I. (instruction du 28-08-1994), les prestations vendues et non encore facturées sont comptabilisées en valeur de vente sous le libellé « Clients, factures à établir », intégré dans le poste « Clients et comptes rattachés ».

Les créances et dettes en devises hors zone euro sont converties au taux en vigueur à la clôture de l'exercice ; les écarts par rapport aux valeurs d'origine sont enregistrés dans les comptes d'écart de conversion actif et passif prévus à cet effet.

Les pertes de conversion enregistrées en écart de conversion actif font l'objet d'une provision pour risques et charges.

## Réserves règlementées

Dans le cadre de l'article 238bis du CGI, la société BECOUBE déduit fiscalement sur une période de 5 ans, le coût d'acquisition d'œuvres d'art, inscrites à l'actif en "Autres immobilisations corporelles" non amortissables.

Lors de l'affectation du résultat de l'entreprise, la déduction fiscale opérée est inscrite au passif du bilan dans un compte de réserves règlementées.

A la clôture de l'exercice, le montant du compte "Autres réserves règlementées", correspondant à ces déductions fiscales, s'établit à 25 250 Euros.

## Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe à la clôture de l'exercice une obligation juridique ou implicite dont il est probable ou certain qu'elle provoque une sortie de ressources au bénéfice de tiers.

L'ensemble des litiges (techniques, fiscaux...) et risques ont été inscrits en provisions à hauteur du risque estimé probable à la clôture de l'exercice.

Provision pour attribution d'actions gratuites :

Les associés de la société Becouze, ont autorisé, par acte unanime en date du 27 mars 2023, l'attribution gratuite d'actions ordinaires existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié.

Des plans d'attribution d'actions gratuites ont été signés au cours de l'exercice.

Une provision est constituée à la clôture de l'exercice, correspondant à l'engagement de la société sur le montant du rachat des titres, augmenté de la contribution patronale de 20%, au prorata de la durée des plans.

## Situation fiscale

### Convention d'intégration fiscale

Par option en date du 20 décembre 2018, la SAS EUCLIDE est seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû par le groupe formé par elle-même, la SAS BECOUBE, entrée le 20 décembre 2018, la SARL FIBONACCI, entrée le 20 décembre 2019, et la SARL WIENER, entrée le 6 décembre 2021, en application des dispositions de l'article 223 A du Code Général des Impôts.

Conformément à ces dispositions, la durée de l'application de l'option est de cinq exercices, le premier commençant le 1<sup>er</sup> octobre 2018 et le dernier se terminant le 30 septembre 2023, renouvelable par tacite reconduction.

### Incidence de l'intégration fiscale

A la clôture de l'exercice, la SAS EUCLIDE a réalloué à sa filiale, la SAS BECOUBE, la quote-part d'impôt sur les sociétés correspondant à son résultat individuel, calculée en l'absence d'intégration fiscale, soit un montant de 887 081 €.

## Engagements de retraite

Les engagements de retraite à la date de clôture de l'exercice ont été évalués à 193 992 €uros selon la méthode prospective et sont comptabilisés au passif de la société en provision pour charges.

L'engagement calculé tient compte des paramètres suivants :

- Départ à la retraite à l'initiative du salarié : la carrière de chacun est présumée achevée à l'âge de départ à la retraite à 64 ans. La provision est calculée avec charges sociales. L'anticipation du départ à la retraite par un salarié bénéficiant d'une pension de vieillesse à taux plein, avant 64 ans, n'a pas été calculée. Si le départ devait être à l'initiative de l'employeur, les indemnités seraient soumises à une contribution spécifique de 50 %.
- Convention Collective : Cabinets d'experts-comptables et commissaires aux comptes
- Turnover non spécifique à l'entreprise :
  - \* 7 % tranche d'âge 20-30 ans,
  - \* 4 % tranche d'âge 30-40 ans,
  - \* 2 % tranche d'âge 40-50 ans,
  - \* 1 % tranche d'âge 50-60 ans.
- Table de mortalité retenue : TD 2017-2019.
- Taux d'actualisation financière : 4,06 % (*taux iboxx AA 10 ans au 30 septembre 2023*)
- Taux de revalorisation des salaires : 3 %

## Honoraires du Commissaire aux comptes

A la clôture de l'exercice, le montant des honoraires du Commissaire aux Comptes comptabilisés en charges s'établit à 12 507 €uros.

## Effectif moyen des salariés

Cadres : 74  
Employés : 60  
Alternants : 21  
Soit total : 155

## Autres informations complémentaires

Pour une meilleure lisibilité économique des comptes, le forfait social de 20% sur la Participation des salariés est présenté avec le montant brut de la Participation, depuis la clôture de l'exercice au 30/09/2021, contrairement aux exercices précédents où il figurait dans les charges de personnel.

Montant du forfait social de 20% sur la Participation des salariés :

- Au 30/09/2023 : 114 076 €
- Au 30/09/2022 : 90 417 €

De même, le montant de l'intéressement figure dans le poste « Participation des salariés ».

## Annexe des comptes annuels (suite)

## NOTES SUR LE BILAN ACTIF

## Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

## Immobilisations brutes

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 279 912	13 534		1 293 445
Immobilisations corporelles	1 175 205	1 180 769	23 412	2 332 562
Immobilisations financières	115 017	80 288		195 305
<b>TOTAL</b>	<b>2 570 134</b>	<b>1 274 590</b>	<b>23 412</b>	<b>3 821 313</b>

## Amortissements et dépréciations d'actif

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 017 725	75 696		1 093 421
Immobilisations corporelles	933 489	186 232	23 412	1 096 310
Titres mis en équivalence				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>1 951 213</b>	<b>261 928</b>	<b>23 412</b>	<b>2 189 730</b>

## Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Droit incorporel d'usufruit	950 000	760 000	190 000	15 ans
Autres immobilis. incorp.	343 445	333 421	10 025	3 ans
Instal. génér. agenc. amgts	574 349	446 022	128 327	de 4 à 12 ans
Instal. agenc. aménagmt paris	30 683	3 739	26 944	7 ans
Instal. agenc. aménagt axel	725 375	28 008	697 367	10 ans
Matériel de bureau & infor.	567 501	422 295	145 206	de 3 à 5 ans
Mobilier	400 504	196 247	204 257	de 3 à 10 ans
Oeuvres d'art	34 150	0	34 150	Non amortiss.
<b>TOTAL</b>	<b>3 626 007</b>	<b>2 189 730</b>	<b>1 436 277</b>	

## Etat des créances

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	177 609		177 609
Actif circulant et charges constatées d'avance	6 976 129	6 660 656	315 473
<b>TOTAL</b>	<b>7 153 739</b>	<b>6 660 656</b>	<b>493 082</b>

**Provisions pour dépréciation**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	258 534	278 011		92 039	444 506
Comptes financiers					
<b>TOTAL</b>	<b>258 534</b>	<b>278 011</b>		<b>92 039</b>	<b>444 506</b>

**Créances représentées par des effets de commerce**

Origine des effets de commerce	Montant
Clients et assimilés	206 985
Autres créances	
<b>TOTAL</b>	<b>206 985</b>

**Produits à recevoir par poste du bilan**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	1 452 065
Autres créances	45 118
Disponibilités	5 476
<b>TOTAL</b>	<b>1 502 659</b>

**Charges constatées d'avance**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

## Annexe des comptes annuels (suite)

## NOTES SUR LE BILAN PASSIF

## Capital social

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	3097	100,00	309 700
Titres émis	309700	1,00	309 700
Titres remboursés ou annulés	3097	100,00	309 700
<b>Titres en fin d'exercice</b>	<b>309700</b>	<b>1,00</b>	<b>309 700</b>

## Provisions

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges	292 094	45 078	62 500	274 672
<b>TOTAL</b>	<b>292 094</b>	<b>45 078</b>	<b>62 500</b>	<b>274 672</b>

## Etat des dettes

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	981 565	180 226	801 339	
Dettes financières diverses	143 678	143 678		
Fournisseurs	851 503	851 503		
Dettes fiscales et sociales	3 424 846	3 424 846		
Dettes sur immobilisations	14 430	14 430		
Autres dettes	16 248	16 248		
Produits constatés d'avance	750 756	750 756		
<b>TOTAL</b>	<b>6 183 026</b>	<b>5 381 687</b>	<b>801 339</b>	

## Charges à payer par poste du bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	2 888
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs	593 973
Dettes fiscales et sociales	1 620 531
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>2 217 392</b>

## Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

## Annexe des comptes annuels (suite)

## NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

## Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	25 109 794	99,99 %
Produits des activités annexes	2 424	0,01 %
<b>TOTAL</b>	<b>25 112 218</b>	<b>100,00 %</b>

## Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	4 275 331	948 964	3 326 367
Résultat financier	151 232	42 256	108 976
Résultat exceptionnel			
Participation des salariés	-986 935	-104 138	-882 797
<b>TOTAL</b>	<b>3 439 628</b>	<b>887 081</b>	<b>2 552 547</b>

## Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

## Annexe des comptes annuels (suite)

## DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

## Produits à recevoir

Produits à recevoir sur clients et comptes rattachés	Montant
Clients factures à établir( 41810000 )	1 452 065
<b>TOTAL</b>	<b>1 452 065</b>

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Frn - avoirs à recevoir( 40980000 )	22 129
Org. sociaux produits à recev( 43870000 )	21 436
Produits à recevoir( 46870000 )	1 553
<b>TOTAL</b>	<b>45 118</b>

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Intérêts courus à recevoir( 51880000 )	5 476
<b>TOTAL</b>	<b>5 476</b>

## Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance( 48600000 )	140 352
<b>TOTAL</b>	<b>140 352</b>

**Charges à payer**

<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>Montant</b>
Frs factures non parvenues( 40810000 )	593 973
<b>TOTAL</b>	<b>593 973</b>

<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>Montant</b>
Dettes prov/congés payés( 42820000 )	324 119
Provision pour participation( 42840000 )	570 382
Pers. autres charges à payer( 42860000 )	366 839
Org. soc. charges à payer( 43860000 )	275 596
Etat charges à payer( 44860000 )	83 595
<b>TOTAL</b>	<b>1 620 531</b>

**Produits constatés d'avance**

<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>Montant</b>
Produits constatés d'avance( 48700000 )	750 756
<b>TOTAL</b>	<b>750 756</b>

## Annexe des comptes annuels (suite)

## TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'exercice
<b>A - Renseignements détaillés concernant les filiales et participations</b>										
<i>- Filiales (plus de 50 % du capital détenu)</i>										
SCI L'AIGUILLE DE BUFFON (Usufruit : 11 990 parts)	1 240 200	148 126	96,68	950 000	190 000			448 387	183 941	160 046
SCI L'AIGUILLE DE BUFFON (Pleine propriété : 5 parts)	1 240 200	148 126	0,04	500	500			448 387	183 941	67
<i>- Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
<b>B - Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations</b>										
<i>- Filiales non reprises en A :</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A :</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

*Yannick COCHERY*

## **BECOUZE SAS**

Société par Actions Simplifiée au capital de 309.700 euros  
Siège social : 1 Rue de Buffon 49100 ANGERS  
RCS ANGERS 323 470 427

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 septembre 2023



**Yannick COCHERY**  
50 rue du Moulin de Pierre  
92140 Clamart  
Commissaire aux comptes  
Membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles

Mesdames, Messieurs les Associés,

## **OPINION**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par décision des associés en date du 19 mars 2018, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société BECOUZE SAS relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **FONDEMENT DE L'OPINION**

### *Référentiel d'audit*

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### *Indépendance*

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> octobre 2022 à la date d'émission de mon rapport.

## **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

J'atteste de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de commerce.

## **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

## **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Clamart, le 9 novembre 2023

Le commissaire aux comptes

DocuSigned by:  
  
779DA9F2A4F14A2...

*Yannick COCHERY*  
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

## Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2023 (12 mois)			Exercice précédent 30/09/2022 (12 mois)
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
<b>Actif immobilisé</b>				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	950 000	760 000	190 000	253 333
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	343 445	333 421	10 025	8 854
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 332 562	1 096 310	1 236 253	241 717
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	17 696		17 696	17 696
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	177 609		177 609	97 321
<b>TOTAL (I)</b>	<b>3 821 313</b>	<b>2 189 730</b>	<b>1 631 583</b>	<b>618 921</b>
<b>Actif circulant</b>				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	6 611 757	444 506	6 167 251	5 504 742
Autres créances				
· Fournisseurs débiteurs	28 820		28 820	33 652
· Personnel				
· Organismes sociaux	21 436		21 436	14 097
· Etat, impôts sur les bénéfices				
· Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	150 082		150 082	113 265
· Autres	23 682		23 682	281 090
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 254 062		3 254 062	2 368 429
Instruments de trésorerie				
Charges constatées d'avance	140 352		140 352	105 878
<b>TOTAL (II)</b>	<b>10 230 191</b>	<b>444 506</b>	<b>9 785 685</b>	<b>8 421 153</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>14 051 504</b>	<b>2 634 236</b>	<b>11 417 268</b>	<b>9 040 074</b>

## Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2023 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2022 (12 mois)
<b>Capitaux propres</b>		
Capital social ou individuel (dont versé : 309 700 €uros)	309 700	309 700
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	49 481	49 481
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	30 970	30 970
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	25 250	25 250
Autres réserves	1 991 622	1 793 503
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	2 552 547	1 998 119
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>4 959 570</b>	<b>4 207 023</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL (II)</b>		
<b>Provisions pour risques et charges</b>		
Provisions pour risques	50 000	112 500
Provisions pour charges	224 672	179 594
<b>TOTAL (III)</b>	<b>274 672</b>	<b>292 094</b>
<b>Emprunts et dettes</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts	979 211	
. Découverts, concours bancaires	2 354	2 169
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés	143 678	225 360
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	851 503	717 348
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	1 329 544	1 098 258
. Organismes sociaux	631 271	506 903
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 352 865	1 140 581
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	111 166	82 307
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	14 430	946
Autres dettes	16 248	27 719
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	750 756	739 367
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>6 183 026</b>	<b>4 540 957</b>
Ecarts de conversion passif (V)		
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>11 417 268</b>	<b>9 040 074</b>

## Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2023 (12 mois)			Exercice précédent 30/09/2022 (12 mois)
	France	Exportations	Total	Total
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	24 869 645	242 574	25 112 218	21 276 584
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>24 869 645</b>	<b>242 574</b>	<b>25 112 218</b>	<b>21 276 584</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			117 026	90 298
Reprises sur amort. et prov., transferts de charges			284 555	228 933
Autres produits			3 037	3
<b>Total des produits d'exploitation</b>			<b>25 516 836</b>	<b>21 595 818</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			11 906 946	10 704 602
Impôts, taxes et versements assimilés			289 171	262 503
Salaires et traitements			6 030 507	4 825 959
Charges sociales			2 372 330	1 931 927
Dotations aux amortissements sur immobilisations			261 929	227 400
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			278 011	112 166
Dotations aux provisions pour risques et charges			45 078	62 567
Autres charges			57 533	44 917
<b>Total des charges d'exploitation</b>			<b>21 241 505</b>	<b>18 172 041</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>4 275 331</b>	<b>3 423 776</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières			160 491	110 540
Autres intérêts et produits assimilés			5 476	
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement				
<b>Total des produits financiers</b>			<b>165 967</b>	<b>110 540</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			14 735	557
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
<b>Total des charges financières</b>			<b>14 735</b>	<b>557</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>151 232</b>	<b>109 983</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>4 426 563</b>	<b>3 533 759</b>

## Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2023 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2022 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>Total des produits exceptionnels</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		
Participation des salariés	986 935	783 293
Impôts sur les bénéfices	887 081	752 347
<b>Total des produits</b>	<b>25 682 803</b>	<b>21 706 357</b>
<b>Total des charges</b>	<b>23 130 257</b>	<b>19 708 239</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>2 552 547</b>	<b>1 998 119</b>
Dont crédit-bail mobilier		
Dont crédit-bail immobilier		

## **Annexe des comptes annuels**

### **S.A.S. BECOUZE**

1 rue de Buffon 49100 ANGERS

N° SIRET : 32347042700051

### **FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**

L'exercice social clos le 30 septembre 2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30 septembre 2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 11 417 268,14 Euros.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 2 552 546,81 Euros.

L'exercice clos le 30 septembre 2023 est le cinquième exercice d'intégration fiscale du groupe formé par la SAS EUCLIDE (société mère), la SAS BECOUZE (fille), la SARL FIBONACCI (fille) et la SARL WIENER (fille).

L'intégration fiscale est sans incidence sur le montant de l'impôt comptabilisé chez BECOUZE.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 23 octobre 2023 par le Président:

### **PRINCIPES GENERAUX**

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 relatif au Plan Comptable Général, le cas échéant, modifié par les règlements de l'Autorité des Normes Comptables n° 2015-06, 2016-07, 2018-01 et 2018-02, et en application des principes fondamentaux :

**Image fidèle**  
**Comparabilité**  
**Continuité d'activité**  
**Régularité**  
**Sincérité**  
**Prudence**  
**Permanence des méthodes**

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

## Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du Plan Comptable Général.

Ainsi, les immobilisations inscrites à l'actif du bilan sont :

- Identifiables,
- Porteuses d'avantages économiques futurs,
- Contrôlées par l'entité,
- Évaluées de façon fiable.

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

Il n'a pas été identifié de biens dont la décomposition aurait un impact significatif sur les comptes.

Dans les immobilisations incorporelles figure le droit temporaire d'usufruit suivant :

Nature	Achat		Usufruit	
	Date	Valeur	Durée	Fin
<u>Droits sociaux</u>				
Titres Sci L'Aiguille de Buffon	27/07/2011	950 000 €	15 ans	27/07/2026

## Amortissements

Les amortissements sont comptabilisés selon les durées d'utilisation réelles de chaque type d'immobilisations.

Les durées ainsi appliquées au sein de l'entité sont les suivantes :

Logiciels	3 ans
Droit incorporel temporaire d'usufruit sur titres	15 ans
Installations et agencements divers	4 à 12 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	3 à 10 ans

Lorsque des indices de perte de valeur apparaissent, une dépréciation des immobilisations est constituée, si la valeur actuelle est inférieure à la valeur comptable.

## **Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires et le montant des augmentations de capital.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

## **Créances et dettes**

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée sur les créances par voie de provision, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les dépréciations sont évaluées créance par créance.

1 – Le calcul de la provision est effectué sur la base de l'antériorité de la créance, comme suit :

\* Créances de plus de 180 jours provisionnées à 60%

\* Créances de plus de 360 jours provisionnées à 95%

2- Une revue, et le cas échéant, un ajustement de la provision, sont effectués par l'associé en charge du dossier client.

Selon les dispositions de l'article 38-2bis du C.G.I. (instruction du 28-08-1994), les prestations vendues et non encore facturées sont comptabilisées en valeur de vente sous le libellé « Clients, factures à établir », intégré dans le poste « Clients et comptes rattachés ».

Les créances et dettes en devises hors zone euro sont converties au taux en vigueur à la clôture de l'exercice ; les écarts par rapport aux valeurs d'origine sont enregistrés dans les comptes d'écart de conversion actif et passif prévus à cet effet.

Les pertes de conversion enregistrées en écart de conversion actif font l'objet d'une provision pour risques et charges.

## **Réserves règlementées**

Dans le cadre de l'article 238bis du CGI, la société BECOUBE déduit fiscalement sur une période de 5 ans, le coût d'acquisition d'œuvres d'art, inscrites à l'actif en "Autres immobilisations corporelles" non amortissables.

Lors de l'affectation du résultat de l'entreprise, la déduction fiscale opérée est inscrite au passif du bilan dans un compte de réserves règlementées.

A la clôture de l'exercice, le montant du compte "Autres réserves règlementées", correspondant à ces déductions fiscales, s'établit à 25 250 Euros.

## **Provisions pour risques et charges**

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe à la clôture de l'exercice une obligation juridique ou implicite dont il est probable ou certain qu'elle provoque une sortie de ressources au bénéfice de tiers.

L'ensemble des litiges (techniques, fiscaux...) et risques ont été inscrits en provisions à hauteur du risque estimé probable à la clôture de l'exercice.

Provision pour attribution d'actions gratuites :

Les associés de la société Becouze, ont autorisé, par acte unanime en date du 27 mars 2023, l'attribution gratuite d'actions ordinaires existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié.

Des plans d'attribution d'actions gratuites ont été signés au cours de l'exercice.

Une provision est constituée à la clôture de l'exercice, correspondant à l'engagement de la société sur le montant du rachat des titres, augmenté de la contribution patronale de 20%, au prorata de la durée des plans.

## **Situation fiscale**

### Convention d'intégration fiscale

Par option en date du 20 décembre 2018, la SAS EUCLIDE est seule redevable de l'impôt sur les sociétés dû par le groupe formé par elle-même, la SAS BECOUBE, entrée le 20 décembre 2018, la SARL FIBONACCI, entrée le 20 décembre 2019, et la SARL WIENER, entrée le 6 décembre 2021, en application des dispositions de l'article 223 A du Code Général des Impôts.

Conformément à ces dispositions, la durée de l'application de l'option est de cinq exercices, le premier commençant le 1<sup>er</sup> octobre 2018 et le dernier se terminant le 30 septembre 2023, renouvelable par tacite reconduction.

### Incidence de l'intégration fiscale

A la clôture de l'exercice, la SAS EUCLIDE a réalloué à sa filiale, la SAS BECOUBE, la quote-part d'impôt sur les sociétés correspondant à son résultat individuel, calculée en l'absence d'intégration fiscale, soit un montant de 887 081 €.

## Engagements de retraite

Les engagements de retraite à la date de clôture de l'exercice ont été évalués à 193 992 €uros selon la méthode prospective et sont comptabilisés au passif de la société en provision pour charges.

L'engagement calculé tient compte des paramètres suivants :

- Départ à la retraite à l'initiative du salarié : la carrière de chacun est présumée achevée à l'âge de départ à la retraite à 64 ans. La provision est calculée avec charges sociales. L'anticipation du départ à la retraite par un salarié bénéficiant d'une pension de vieillesse à taux plein, avant 64 ans, n'a pas été calculée. Si le départ devait être à l'initiative de l'employeur, les indemnités seraient soumises à une contribution spécifique de 50 %.

- Convention Collective : Cabinets d'experts-comptables et commissaires aux comptes

- Turnover non spécifique à l'entreprise :

\* 7 % tranche d'âge 20-30 ans,

\* 4 % tranche d'âge 30-40 ans,

\* 2 % tranche d'âge 40-50 ans,

\* 1 % tranche d'âge 50-60 ans.

- Table de mortalité retenue : TD 2017-2019.

- Taux d'actualisation financière : 4,06 % (taux iboxx AA 10 ans au 30 septembre 2023)

- Taux de revalorisation des salaires : 3 %

## Honoraires du Commissaire aux comptes

A la clôture de l'exercice, le montant des honoraires du Commissaire aux Comptes comptabilisés en charges s'établit à 12 507 €uros.

## Effectif moyen des salariés

Cadres : 74

Employés : 60

Alternants : 21

Soit total : 155

## Autres informations complémentaires

Pour une meilleure lisibilité économique des comptes, le forfait social de 20% sur la Participation des salariés est présenté avec le montant brut de la Participation, depuis la clôture de l'exercice au 30/09/2021, contrairement aux exercices précédents où il figurait dans les charges de personnel.

Montant du forfait social de 20% sur la Participation des salariés :

- Au 30/09/2023 : 114 076 €
- Au 30/09/2022 : 90 417 €

De même, le montant de l'intéressement figure dans le poste « Participation des salariés ».

## Annexe des comptes annuels (suite)

## NOTES SUR LE BILAN ACTIF

## Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

## Immobilisations brutes

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 279 912	13 534		1 293 445
Immobilisations corporelles	1 175 205	1 180 769	23 412	2 332 562
Immobilisations financières	115 017	80 288		195 305
<b>TOTAL</b>	<b>2 570 134</b>	<b>1 274 590</b>	<b>23 412</b>	<b>3 821 313</b>

## Amortissements et dépréciations d'actif

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 017 725	75 696		1 093 421
Immobilisations corporelles	933 489	186 232	23 412	1 096 310
Titres mis en équivalence				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>1 951 213</b>	<b>261 928</b>	<b>23 412</b>	<b>2 189 730</b>

## Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Droit incorporel d'usufruit	950 000	760 000	190 000	15 ans
Autres immobilis. incorp.	343 445	333 421	10 025	3 ans
Instal. génér. agenc. amgts	574 349	446 022	128 327	de 4 à 12 ans
Instal. agenc. aménagmnt paris	30 683	3 739	26 944	7 ans
Instal. agenc. améngt axel	725 375	28 008	697 367	10 ans
Matériel de bureau & infor.	567 501	422 295	145 206	de 3 à 5 ans
Mobilier	400 504	196 247	204 257	de 3 à 10 ans
Oeuvres d'art	34 150	0	34 150	Non amortiss.
<b>TOTAL</b>	<b>3 626 007</b>	<b>2 189 730</b>	<b>1 436 277</b>	

## Etat des créances

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	177 609		177 609
Actif circulant et charges constatées d'avance	6 976 129	6 660 656	315 473
<b>TOTAL</b>	<b>7 153 739</b>	<b>6 660 656</b>	<b>493 082</b>

**Provisions pour dépréciation**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	258 534	278 011		92 039	444 506
Comptes financiers					
<b>TOTAL</b>	<b>258 534</b>	<b>278 011</b>		<b>92 039</b>	<b>444 506</b>

**Créances représentées par des effets de commerce**

Origine des effets de commerce	Montant
Clients et assimilés	206 985
Autres créances	
<b>TOTAL</b>	<b>206 985</b>

**Produits à recevoir par poste du bilan**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	1 452 065
Autres créances	45 118
Disponibilités	5 476
<b>TOTAL</b>	<b>1 502 659</b>

**Charges constatées d'avance**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

## Annexe des comptes annuels (suite)

## NOTES SUR LE BILAN PASSIF

## Capital social

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	3097	100,00	309 700
Titres émis	309700	1,00	309 700
Titres remboursés ou annulés	3097	100,00	309 700
<b>Titres en fin d'exercice</b>	<b>309700</b>	<b>1,00</b>	<b>309 700</b>

## Provisions

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges	292 094	45 078	62 500	274 672
<b>TOTAL</b>	<b>292 094</b>	<b>45 078</b>	<b>62 500</b>	<b>274 672</b>

## Etat des dettes

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	981 565	180 226	801 339	
Dettes financières diverses	143 678	143 678		
Fournisseurs	851 503	851 503		
Dettes fiscales et sociales	3 424 846	3 424 846		
Dettes sur immobilisations	14 430	14 430		
Autres dettes	16 248	16 248		
Produits constatés d'avance	750 756	750 756		
<b>TOTAL</b>	<b>6 183 026</b>	<b>5 381 687</b>	<b>801 339</b>	

## Charges à payer par poste du bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	2 888
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs	593 973
Dettes fiscales et sociales	1 620 531
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>2 217 392</b>

## Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

## Annexe des comptes annuels (suite)

### NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

#### Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	25 109 794	99,99 %
Produits des activités annexes	2 424	0,01 %
<b>TOTAL</b>	<b>25 112 218</b>	<b>100,00 %</b>

#### Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	4 275 331	948 964	3 326 367
Résultat financier	151 232	42 256	108 976
Résultat exceptionnel			
Participation des salariés	-986 935	-104 138	-882 797
<b>TOTAL</b>	<b>3 439 628</b>	<b>887 081</b>	<b>2 552 547</b>

#### Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

## Annexe des comptes annuels (suite)

## DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

## Produits à recevoir

Produits à recevoir sur clients et comptes rattachés	Montant
Clients factures à établir( 41810000 )	1 452 065
<b>TOTAL</b>	<b>1 452 065</b>

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Frn - avoirs à recevoir( 40980000 )	22 129
Org. sociaux produits à recev( 43870000 )	21 436
Produits à recevoir( 46870000 )	1 553
<b>TOTAL</b>	<b>45 118</b>

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Intérêts courus à recevoir( 51880000 )	5 476
<b>TOTAL</b>	<b>5 476</b>

## Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance( 48600000 )	140 352
<b>TOTAL</b>	<b>140 352</b>

**Charges à payer**

<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>Montant</b>
Frs factures non parvenues( 40810000 )	593 973
<b>TOTAL</b>	<b>593 973</b>

<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>Montant</b>
Dettes prov/congés payés( 42820000 )	324 119
Provision pour participation( 42840000 )	570 382
Pers. autres charges à payer( 42860000 )	366 839
Org. soc. charges à payer( 43860000 )	275 596
Etat charges à payer( 44860000 )	83 595
<b>TOTAL</b>	<b>1 620 531</b>

**Produits constatés d'avance**

<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>Montant</b>
Produits constatés d'avance( 48700000 )	750 756
<b>TOTAL</b>	<b>750 756</b>

## Annexe des comptes annuels (suite)

## TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'exercice
<b>A - Renseignements détaillés concernant les filiales et participations</b>										
<i>- Filiales (plus de 50 % du capital détenu)</i>										
SCI L'AIGUILLE DE BUFFON (Usufruit : 11 990 parts)	1 240 200	148 126	96,68	950 000	190 000			448 387	183 941	160 046
SCI L'AIGUILLE DE BUFFON (Pleine propriété : 5 parts)	1 240 200	148 126	0,04	500	500			448 387	183 941	67
<i>- Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
<b>B - Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations</b>										
<i>- Filiales non reprises en A :</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A :</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										